

Méthodologie d'accompagnement en VAE Moniteur-Éducateur

Introduction :

La démarche proposée par ARMONIA FORMATION permet tout d'abord, à chaque personne, de tester gratuitement et sans engagement notre méthodologie d'accompagnement, en suivant nos deux premiers web-ateliers intitulés :

- * Présenter ses motivations
- * Présenter le contexte de son expérience

Après avoir suivi ces deux ateliers, la personne qui souhaite s'engager dans la démarche d'accompagnement proposée, bénéficie d'un **entretien de pré-positionnement**. L'objectif de cet entretien vise à déterminer la faisabilité de votre projet en VAE, relatif à l'obtention du DEME.

Au terme de cet entretien, nous faisons part de notre décision, qui peut être :

- 1/ Accord et admission dans le dispositif d'accompagnement de la personne, dans sa démarche (sous-réserve de la validation du Livret 1- dit de recevabilité et l'accord d'un financement pour la prestation d'accompagnement)
- 2/ Report de l'accompagnement pour permettre à la personne de développer les aspects manquants de son parcours
- 3/ Refus d'accompagnement (motivé)

Déroulement de l'accompagnement :

L'accompagnement à l'écriture et à la présentation du Livret 2 devant le Jury-VAE se déroule selon le schéma suivant :

Étape 1 : Les parties « Motivations » et « Description du contexte de vos expériences » vous sont retournées, pour vous permettre d'y apporter d'éventuelles corrections ou précisions dans leur développement.

Étape 2 – DC 1 : Vous prenez connaissance du web-atelier dédié à la présentation de cette partie du Livret 2. Cet atelier vous propose une explication détaillée de chacun des intitulés à développer.

Étape 3 : A la suite de la consultation de ce web-atelier, vous échangez, via vidéo-conférence, avec votre accompagnateur. Cet échange vous permet de présenter une ou des situations de travail que vous souhaitez développer. Au cours de cet échange, un plan d'écriture se dégage et vous permet d'entamer votre travail rédactionnel.

Étape 4 : Vous envoyez votre écrit par e-mail à votre accompagnateur pour annotations ; c'est-à-dire, qu'il vous ait généralement demandé de développer certains points, ou bien de reformuler certaines parties, tout en restant vigilant à la question de l'orthographe.

Étape 5 : Les échanges d'e-mails se poursuivent jusqu'à aboutissement de l'écriture de la situation traitée, et ce, avant de passer à l'intitulé ou au Domaine de Compétences suivant.

Parfois, un nouvel entretien via web-conférence peut s'avérer nécessaire pour vous permettre d'éclaircir certains points ou aspects de votre écrit.

Le travail sur les DC 2 à DC 4 se déroule sur le même schéma.

Compléments :

Des documents complémentaires peuvent également vous être adressés, afin d'approfondir votre réflexion ou vous permettre de vous approprier des points de connaissances manquants (Ex : lois 2002-2 – 2005 – 2007 ...etc...)

Tout du long de votre accompagnement, l'accompagnateur note les pièces annexes qui pourraient être présentées au Jury-VAE. En fin d'accompagnement, un point sera réalisé pour sélectionner les pièces les plus pertinentes. Il s'agit généralement d'écrits professionnels que vous avez personnellement rédigés.

Phase de préparation à l'entretien Jury-VAE :

Cette phase s'organise environ 5 semaines avant votre date de passage.

Cette préparation se déroule selon les étapes suivantes :

Étape 1 : Rappel du déroulement de l'entretien d'octroi
Travail sur un plan de présentation de votre parcours
Questionnements ciblés sur votre Livret 2

Étape 2 : Entraînement à la présentation de votre parcours
Entraînement : réponses aux questions types et ciblées sur votre écrit.

Étape 3 : Ce dernier entretien se déroulera au plus près de votre date de passage

A noter que tout du long de la rédaction de votre Livret 2 et les échanges avec votre accompagnateur, ce dernier aura noté les points de vigilance à travailler lors de cette présentation et de votre échange avec le Jury-VAE.

Par ce cadre proposé, exigeant et attentif à votre rythme, à vos attentes et à vos besoins, nous souhaitons contribuer à l'émergence de professionnels de terrain qualifiés, engagés auprès des publics bénéficiaires de l'action sociale et médico-sociale.

Armonia Formation